

Approfondir ses connaissances en droit des sociétés

Code
581089

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1849 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Juristes – Collaborateurs des services juridiques, administratifs et commerciaux – Toute personne souhaitant se perfectionner en droit des sociétés

PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base en droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

[Droit des sociétés \(niveau 1\) \(510089\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Fiches de synthèse sous forme de schémas et tableaux synoptiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Expliquer l'exercice des pouvoirs et des contre-pouvoirs suivant la forme sociale
- Analyser le régime juridique des titres financiers
- Examiner la réglementation des groupes de sociétés
- Gérer les situations complexes

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer l'exercice des pouvoirs et des contre-pouvoirs suivant la forme sociale

Caractériser la direction au sein des sociétés suivant chaque forme sociale

- Notion et statut juridique des mandataires sociaux : évolutions au regard du droit européen
- Formes sociétaires avec gérance : gérant unique ou collégiale, gérant minoritaire ou majoritaire, leurs pouvoirs
- Direction dans la SA ou la SAS : système moniste ou dualiste, mandataires sociaux, répartition des pouvoirs généraux et spéciaux, organisation des réunions
- Cas particulier de la SAS : incertitude quant aux organes collégiaux
- Dirigeant effectif (notion) et administrateurs indépendants
- Dispositions concernant le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans les SA
- Déclaration de performance extrafinancière dans les grandes sociétés
- Plan de vigilance
- Etude de cas : la clause d'exclusion dans la SAS

Repérer l'exercice des contre-pouvoirs au sein des décisions collectives

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Application du principe : les dirigeants proposent et les assemblées disposent
- Tenue des assemblées : quorum, majorité, unanimité
- Contrôle interne : les comités
- Compétence de l'AGO concernant la rémunération des dirigeants des sociétés cotées : règle du « say on pay »
- Cas pratique : les chances de réussite de trois projets présentés

Optimiser la gouvernance

- Mettre en place des structures pertinentes de gouvernance
- Evaluer la gouvernance
- Rendre des comptes sur la gouvernance

Analyser le régime juridique des titres financiers

Evaluer la flexibilité des titres et valeurs mobilières émis par les sociétés

- Parts sociales : limites légales et statutaires à la cession
- Incidence du régime matrimonial en cas d'acquisition/cession
- Actions : exceptions statutaires à la liberté de cession
- Cessions de titres
- Pactes d'actionnaires
- Autres valeurs mobilières (actions de préférence, obligations...)
- Étude de cas : analyser des clauses statutaires et extrastatutaires d'un pacte d'actionnaires

Analyser la notion d'offres au public de titres financiers

- Distinction entre actions nominatives et actions au porteur
- Contraintes supplémentaires : publicités légales diverses
- De l'offre au public de titres financiers à l'admission sur un marché réglementé
- Gouvernement d'entreprise dans les sociétés dont les titres sont admis à une cote officielle
- Débat : les évolutions à la lumière du droit européen

Examiner la réglementation des groupes de sociétés

Identifier les groupes de sociétés

- Absence de définition légale et reconnaissance économique
- Groupe par rapport à la notion de contrôle : direct, indirect, conjoint...
- Influence notable et action de concert
- Reconnaissance du groupe dans les autres branches du droit (fiscal, procédures collectives, social)
- Cas pratique : reconnaître le contrôle entre société mère et filiales au sein de l'organigramme d'un groupe de sociétés

Spécifier certaines situations au sein des groupes de

sociétés

- Etablissement de comptes consolidés
- Exceptions aux règles de cumul de mandats dans les groupes
- Réglementation des conventions intergroupes
- Déclarations de franchissement de seuils
- Déclaration des bénéficiaires effectifs au sein d'un groupe
- Cas pratique : conventions intra-groupes

Gérer les situations complexes

Distinguer les notions afférentes aux opérations de restructuration

- Définition de la fusion
- Définition de la scission
- Définition de l'apport partiel d'actif
- Quiz : choix du mode de restructuration

Repérer les situations critiques

- Autocontrôle
- Participations réciproques
- Privation des droits de vote
- Autodiagnostic : les situations critiques dans votre entreprise

Examiner les risques et responsabilités de la société mère dans le cadre d'une procédure collective

- Action en paiement de l'insuffisance d'actif
- Confusion des patrimoines et relations anormales entre les sociétés
- Co-emploi
- Gestion de fait
- Mise en situation : identifier les situations à risque et proposer des solutions de traitement

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 3-4 Sep. 2026 – Session Garantie
- 7-8 Oct. 2026 – Session Garantie
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 3-4 Sep. 2026 – Session Garantie
- 7-8 Oct. 2026 – Session Garantie
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026 – Session Garantie

AIX-EN-PROVENCE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

BORDEAUX

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

CHAMBERY

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

GRENOBLE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

LILLE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

LYON

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

MARSEILLE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NANTES

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NICE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NIORT

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

PAU

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

RENNES

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

ROUEN

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

STRASBOURG

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

TOULOUSE

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

TOURS

- 7-8 Oct. 2026
- 12-13 Nov. 2026
- 16-17 Déc. 2026

